|  |  |
| --- | --- |
| **PROFIL DE POSTE** | **Enseignant contractuel niv. Maître de Conférences** |

|  |  |
| --- | --- |
| Profil synthétique : | Professeur en négociation commerciale |
| Composante  | **IUT LYON 1 – Département Techniques de Commercialisation Site Villeurbanne Gratte-ciel** |
| Niveau (MCF ou PU)  | MCF |
| Financement ou n° d’emploi |  **2271** |

Ce poste est destiné à un professionnel de la gestion commerciale de l'entreprise, désireux de faire bénéficier aux étudiants de son expérience de terrain.

Les enseignements à dispenser concernent essentiellement la négociation commerciale et le management des équipes commerciales.

Le (la) candidat(e) doit avoir au moins 5 ans d’expérience professionnelle dans le cadre d’un poste commercial. Il (elle) doit être une personne de contacts et de réseaux, doté(e) d’excellentes compétences relationnelles.

**ENSEIGNEMENT *1\**** (5 à 10 lignes) : à hauteur de **192H éq. TD**

Les missions d’enseignement seront d'un volume annuel de 192 HEQTD.

Les enseignements confiés se situeront dans le champ du commerce en Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Techniques de Commercialisation et/ou en licence professionnelle ; et plus spécifiquement en :

* Techniques de vente et de négociation
* Gestion de la relation client
* Management des équipes commerciales

Cette liste de disciplines n’est pas limitative et pourra évoluer selon les besoins du département TC

Il sera également demandé à la personne recrutée un investissement significatif dans la vie du département qu’il soit de nature pédagogique ou administrative : suivis de stage en entreprise, encadrement de divers projets pédagogiques, présence aux réunions et différentes manifestations organisées par le département, participation aux actions de communication de notre département en interne (Journées de l’Enseignement Supérieur, portes ouvertes ...) et à l'extérieur (salons ...), participation aux commissions préparatoires aux jurys.

 **Activités annexes *2\**** (5 à 10 lignes) :

***1\*****: Heures en équivalent TD*

***2\*****: Heures réelles*